Image not found or type unknown

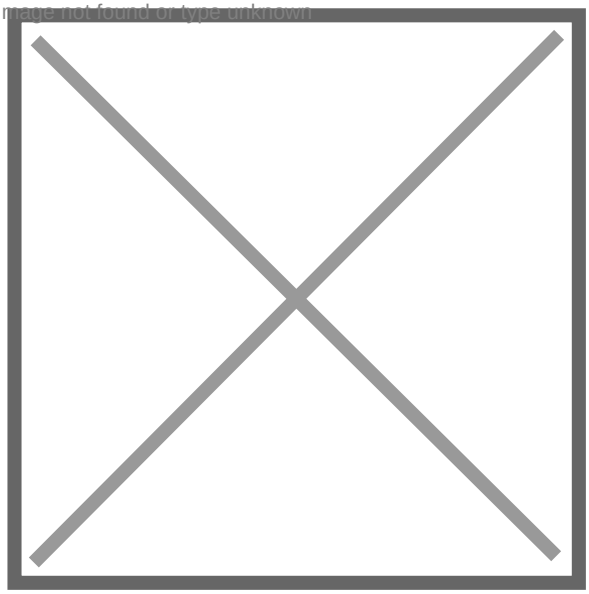

Non renouvellement de bail pour habiter

Par **sylvie**, le **26/05/2008** à **10:45**

Je loue actuellement une chambre de 15 m2 située dans mon immeuble d' habitation.J'ai signé un contrat de location le premier décembre 2003 pour une durée initiale de douze mois motivée par une raison familiale (loger un de mes enfant dans cette chambre).je souhaite résilier ce contat pour récupérer cette chambre le premier décembre 2008 en donnant un préavis de six mois. Est ce possible? Merci de me répondre.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés